



Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 28 juin 2021

N°123/06/2021 : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE BOUTIQUE ET SERVICES ANNEXES DU MUSEE INGRES BOURDELLE

L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2021.

Présents : 37

Mesdames, Messieurs, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Arnaud MOURGUES, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Valérie CAURO

Pouvoirs : 10

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Philippe BECADE, Jean-Pierre FOISSAC à Bernard BOUTON, Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Marie-Agnès DETAILLEUR à Valérie CAURO, Mathieu PERGET à Daniel BORY, Quentin SUCAU à Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ à Solal GEA, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Stéphane GONZALEZ à Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL à Jacques ZAMUNER

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Axel de LABRIOLLE, Andréa CARO

Conformément aux dispositions du CGCT, Monsieur Axel de LABRIOLLE, Maire, est sorti et n'a pas participé au vote

Monsieur Philippe BECADE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n° 264 du 16 décembre 2019, portant adoption du Budget Primitif Annexe « Boutique et services annexes Musée Ingres Bourdelle » 2020,

Vu la délibération n° 254 du 14 décembre 2020, portant adoption de la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe « Boutique et services annexes Musée Ingres Bourdelle » 2020,

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire,

En section d'exploitation :

En dépenses et recettes réelles, des écritures comptables retraçant la gestion globale des mouvements du stock ont été enregistrées pour un montant de 200 167 € en dépenses et pour un montant de 295 330 € en recettes.

Les autres dépenses réelles sont principalement les suivantes :

71 235 € d'achats stockés de marchandises destinées à être vendues (ouvrages, produits dérivés...).

73 690 € de dépenses de personnel.

De même, les autres recettes réelles sont principalement les suivantes :

- la vente des produits s'élève à 75 349 € dans un contexte de crise sanitaire entraînant la fermeture totale du Musée au public pendant 5 mois et une ouverture fortement encadrée par les consignes de règles sanitaires l'autre partie du temps. Ainsi, dans ce contexte et conditions d'ouverture particulièrement contraignantes, avoir un niveau de vente à plus de 50% de la prévision budgétaire inscrite au Budget Primitif 2020 traduit la belle attractivité de cette infrastructure.

- une subvention à hauteur de 32 500 € du budget principal pour participer au financement des dépenses d'investissement de premier équipement de la boutique salon de thé.

En section d'investissement :

La section d'investissement retrace uniquement des dépenses d'investissement de premier équipement de la boutique salon de thé en mobilier pour 69 984€ et en matériel pour 8 808 €.

Les résultats du Budget 2020 annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle sont les suivants :

BUDGET ANNEXE MIB BOUTIQUE ET SERVICES ANNEXES

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	361 893,83	403 178,62	41 284,79
	Section d'investissement	78 792,21	0,00	-78 792,21
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)		0,00	
	Report en section d'investissement (001)		0,00	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		440 686,04	403 178,62	-37 507,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation		
	Section d'investissement	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	361 893,83	403 178,62	41 284,79
	Section d'investissement	78 792,21	0,00	-78 792,21
	TOTAL CUMULE	440 686,04	403 178,62	-37 507,42

Au vu de ces éléments, conformément à l'avis de la commission des Finances du 14 juin 2021, il vous est demandé, en dehors de la présence du Maire :

- de prendre acte des résultats de l'exercice 2020,
- de constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le comptable de la Ville Montauban,
- d'arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2020 – Budget Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle,
- d'adopter le Compte Administratif 2020 – Budget Annexe Boutique et services annexes du Musée Ingres Bourdelle.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 37 VOIX POUR, 10 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 0.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **05 JUIL. 2021**

De sa publication et/ou affichage le **05 JUIL. 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 juin 2021

Maire,
Axel de LABRIOLLE



